



VIE ASSOCIATIVE ACTIVITÉS CULTURELLES ET SPORTIVES MANIFESTATIONS D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE



Associations

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PAYS HOUDANAIS

22, porte d'Éperon 78550 Maulette

T. 01 30 46 82 80

ccph@cc-payshoudanais.fr – www.cc-payshoudanais.fr

La vie associative



Présentation

Les associations contribuent pour beaucoup à l'animation du territoire. Il est donc de l'intérêt de la Communauté de Communes du Pays Houdanais de favoriser le développement des activités associatives.

Aujourd'hui, la CC Pays Houdanais compte 274 associations sur son territoire et 76 associations bénéficient du soutien logistique.

Chaque année, des récompenses sont remises aux personnes (adhérents, dirigeants, bénévoles) qui se sont particulièrement distinguées dans leur activité ou dans leur action au sein d'une association, et plus particulièrement les membres d'une association ayant été attributaires d'un titre national ou régional ou d'un dirigeant bénévole qui œuvre depuis longue date au sein d'une association.



Le soutien logistique aux associations

Toutes les associations dont le siège est situé en mairie d'une des communes du Pays Houdanais, à l'exception des associations syndicales, politiques, religieuses, patriotiques ou de parents d'élèves peuvent en bénéficier. Le soutien de la CC Pays Houdanais se traduit par :

- La mise à disposition gratuite de matériel, après la signature d'une convention entre l'association et la CC Pays Houdanais, pour l'organisation d'événements sur le territoire (tentes, sonos, micros, tables, bancs...).
- La mise à disposition gratuite d'un photocopieur, installé à France services La Passerelle à Houdan, 31 rue d'Épernon.
- La promotion de la vie associative à travers le site Internet de la CC Pays Houdanais www.cc-payshoudanais.fr, l'application mobile et toutes autres publications communautaires.
- La mise à disposition gratuite d'une salle de réunion et d'un local à archives dans les locaux de France services, La Passerelle, située 31 rue d'Épernon à Houdan.

Les activités culturelles et sportives communautaires

La gestion des activités culturelles et sportives communautaires

Les activités sportives et culturelles concernées :

- le football,
- les écoles de musique,
- les écoles de danse,
- le tir à l'arc,
- la gymnastique compétitive et la GR (gymnastique rythmique)

L'association dispensant ces disciplines doit alors remplir les critères suivants :

- avoir son siège dans l'une des mairies de la CC Pays Houdanais,
- avoir déposé ses statuts depuis au moins 5 ans,
- avoir exercé de manière significative son activité sur le territoire du Pays Houdanais depuis au moins 5 ans,
- et avoir 70% de ses adhérents qui habitent la CC Pays Houdanais.

La CCPH appuie la pratique de ces activités par :

- Un soutien au fonctionnement et aux investissements faits par les associations, par l'octroi d'une subvention annuelle et d'une participation financière exceptionnelle pour un besoin exceptionnel de l'association.
- Une mise à disposition gratuite de locaux et d'équipements pour l'exercice de leur discipline.
- La prise en charge financière des frais liés à l'occupation de ces locaux.
- L'entretien, la réhabilitation des bâtiments et infrastructures.

Manifestations d'intérêt communautaire

Réalisation ou aide à la réalisation de manifestations et d'événements d'intérêt communautaire

En 2011, la CC Pays Houdanais a décidé d'organiser et/ou de soutenir certaines manifestations ou événements. Les manifestations ou les événements organisés par des acteurs du Pays Houdanais peuvent être soutenus lorsqu'ils sont reliés à une compétence communautaire telle que définie dans les statuts ou lorsque leur envergure territoriale couvre au moins trois communes de la CC Pays Houdanais ou associe plusieurs acteurs du Pays Houdanais.

Manifestations d'intérêt communautaire

Les manifestations et événements soutenus par la CC Pays Houdanais sont :

- Le Festival de Musique, organisé par la CCPH
- Méli Mélo'gnes, organisé par l'association Aux Arts ETC



CONTACT

Pour tous renseignements, vous pouvez vous rapprocher de la CC Pays Houdanais :

Service Vie Associative

Communauté de Communes du Pays Houdanais

22, porte d'Éperon

78 550 Maulette

Tél : 01 30 46 82 80

@ : viaasso@cc-payshoudanais.fr